

Sécurité

Zone de police Famenne Ardenne : 13 accidents mortels en 2016 !

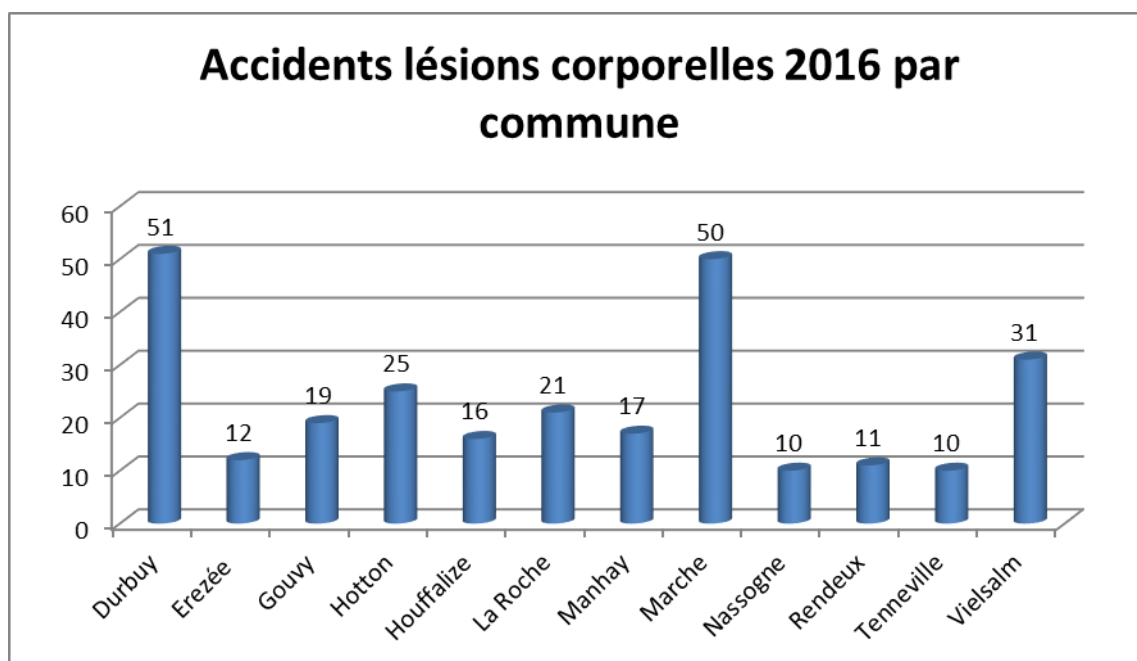


En ce début d'année 2017, la zone de police Famenne Ardenne fait le point sur l'année écoulée en matière de sécurité routière.

La tendance générale est à la baisse en ce qui concerne les accidents avec lésions corporelles. 260 accidents avec blessés légers et/ou graves sont tout de même à déplorer en 2016.

Les accidents mortels ont par contre fortement augmenté, voire quasi doublé par rapport à 2015 avec 13 accidents mortels sur nos routes l'an passé.

Ci-dessous, la répartition des 273 accidents avec lésions corporelles comptabilisés en 2016 par commune.



Les voitures (88%) et les deux-roues motorisés (17%) restent les usagers les plus impliqués dans les accidents avec lésions corporelles. Les cyclistes et les piétons constituent tout de même une part non négligeable d'usagers victimes d'un accident en Famenne Ardenne (13%).

La vitesse non adaptée, le non-respect d'une règle de priorité, les conditions météo ainsi que l'intoxication alcoolique représentent les quatre causes les plus fréquentes d'accidents avec blessés. L'alcool au volant reste plus que problématique puisque près d'un conducteur sur cinq impliqué dans un accident avec lésions corporelles est sous influence d'alcool. Les contrôles se poursuivront donc tout au long de l'année afin de tenter de faire baisser ces chiffres.

En ce qui concerne la vitesse excessive, près de 84.000 véhicules ont été contrôlés en Famenne Ardenne en 2016, tant lors de contrôles radar de la police fédérale que de la police locale. Enfin, en matière de comportements dits dangereux (non port de la ceinture de sécurité, Gsm au volant, dépassement dangereux, état du véhicule, ...), plus de 740 procès-verbaux ont été rédigés en 2016.

Consciente de l'étendue de son territoire, la zone de police essaye, autant que faire se peut, de répartir de la façon la plus équitable possible les différents contrôles de circulation entre les douze communes de Famenne Ardenne, tout en continuant à privilégier les axes les plus accidentogènes.

Avec 13 accidents mortels à déplorer en 2016, la sécurité routière restera l'une des priorités de la zone de police en 2017 !

Suivez votre zone de police sur Facebook « zone de police Famenne Ardenne » ainsi que sur le web www.policelocale.be/5300 (pour les infos plus pratiques notamment).

